Travail Québec

Demande de nomination d'un médiateur – Loi sur le régime de négociation des conventions collectives dans les secteurs public et parapublic

(Loi 37 – RLRQ, chapitre R-8.2) Article 46

A – Numéro d'accréditation

À défaut d'indiquer votre numéro d'accréditation, nous ne pourrons traiter votre demande. Si la demande concerne plus d'un numéro d'accréditation, vous devez les joindre en annexe ainsi que les coordonnées des parties.

B – Renseignements sur l'identité des parties

Employeur				Syndicat			
Nom de l'employeur				Nom du syndicat			
Adresse	Numéro	Rue	Appartement	Adresse	Numéro	Rue	Appartement
	Ville	Province	Code postal		Ville	Province	Code postal
Nom du représentant				Nom du représentant			
Nom du bureau (s'il y a lieu)				Nom du bureau (s'il y a lieu)			
Adresse (si différente de l'adresse ci-dessus)	Numéro	Rue	Appartement	Adresse (si différente de l'adresse ci-dessus)	Numéro	Rue	Appartement
	Ville	Province	Code postal		Ville	Province	Code postal
Téléphone	Poste			Téléphone	Poste		
Cellulaire	Télécopieur			Cellulaire	Télécopieur		
Courriel				Courriel			

Nature des activités de l'entreprise ou de l'organisation

C – Renseignements sur la négociation

Nombre de séances de négociation

Dates des séances

Description de l'unité de négociation (en termes généraux)

Sujets qui demeurent en litige (énumération)

D – Signature

Date

Signature du requérent

A – Veuillez aviser l'autre partie de la présente demande.
B – Faites parvenir votre formulaire à l'adresse suivante :

Direction de la médiation, de la conciliation et des services en relation du travail
Ministère du Travail
35, rue de Port-Royal Est, 3e étage
Montréal (Québec) H3L 3T1

Téléphone : 514 873-4636
Télécopieur : 514 873-9696
Courriel : dgrtmontreal@travail.gouv.qc.ca

C – Envoyez par courrier une copie des documents suivants :

- Projet de convention ou convention expirée;
- Projet d'amendement.